



Le mot du maire

Chères Évranaises, chers Évranais,

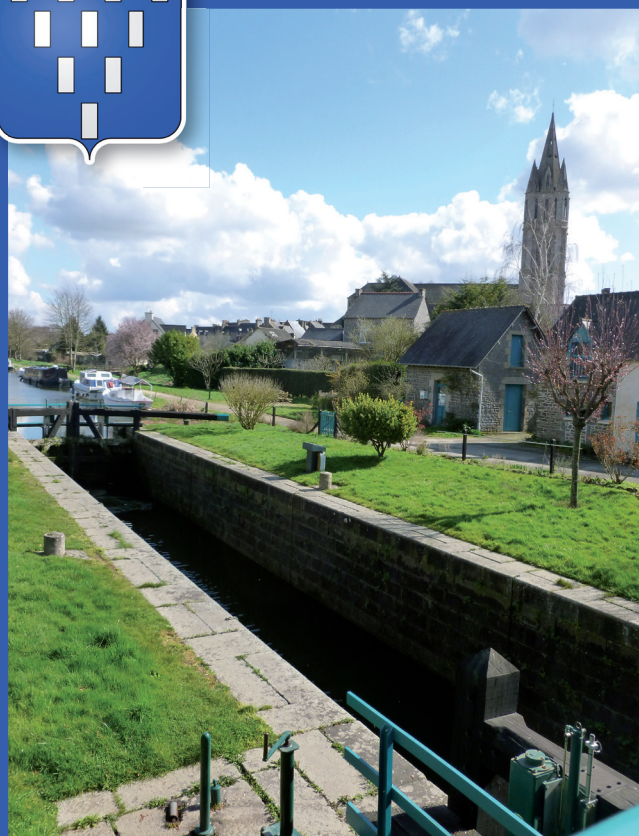
Ce bulletin arrive dans vos boîtes aux lettres 12 mois après la prise de fonction de la nouvelle équipe d'élus. Il vous donnera **un aperçu des actions conduites en 2014 et de leurs résultats**, notamment la maîtrise des charges de fonctionnement de la commune, le bilan de l'organisation d'animations dans le bourg, la réforme des rythmes scolaires réussie etc. **Cette année charnière a aussi permis de préparer les principales actions de 2015** : l'aménagement des entrées sud et nord du bourg (de mai à juillet et de septembre à novembre respectivement), la réalisation de travaux divers, la démarche pour l'éventuelle acquisition du site de la supérette, la poursuite de renégociation des contrats avec nos prestataires et bien d'autres activités, ceci dans la limite de nos capacités d'investissement et toujours avec l'objectif de maîtrise des charges de fonctionnement et d'optimisation de nos recettes.

Pour nous tous, habitants et acteurs d'Évran et des alentours, la fermeture de la supérette va engendrer une mutation forte de la vie dans notre centre bourg. **Une vraie réflexion sur les options d'aménagement du site de la supérette en septembre et une étude de faisabilité technique et financière seront menées d'ici à septembre.** Les résultats devront permettre aux élus de décider ou non d'acquiescer puis d'aménager ce site.

Le deuxième changement qui pourrait intervenir est la création d'une commune nouvelle entre Évran, Saint Judoce et Saint André des Eaux dès janvier 2016. Les 45 élus des 3 communes, aidés des permanents, devront identifier au cours des prochains mois les différents secteurs où une collaboration à 3 permettrait de faire mieux sans dépenser plus. Il faudra ensuite définir de quelle manière la mise en œuvre de ces collaborations pourra être organisée (la commune nouvelle étant une des options). La décision finale interviendra vers la fin de l'année.

L'équipe municipale reste à votre écoute.

Patrice Gautier



Sommaire

Le personnel communal	page 2
Administration	page 3
Communication	page 4
Développement Durable	page 4
Développement Économique	page 6
Affaires sociales	page 6
Enfance, Jeunesse & Affaires Scolaires	page 7
Finances	page 9
Sports, Loisirs & Culture	page 12
Travaux & Urbanisme	page 13
Dinan Communauté	page 14
Groupes de travail	page 16
Rétrospective 2014	page 18
Informations 2014	page 18
La parole à l'opposition	page 19
Informations pratiques	page 20

Le personnel communal



Pascale TANNEAU et Rose Marie HAMARD

Sont absents : S. Letorneux, M-C. Bouenard, L. Boissière et C. Robert



Rozenn PERRIN et Delphine DAVID



Sandrine POILVE, Evelyne MOLNAR, Patricia DEMEURE, Isabelle GUIDE et Patricia DENOUEAL

■ PERSONNEL COMMUNAL

Une **équipe de 24 personnes** travaillent au quotidien **pour vous !**

Dans le cadre de la réorganisation de la gestion des ressources humaines de la commune d'Évran, un nouvel organigramme, plus resserré et cohérent, a été adopté. Il repose sur trois services, chacun piloté par un responsable :

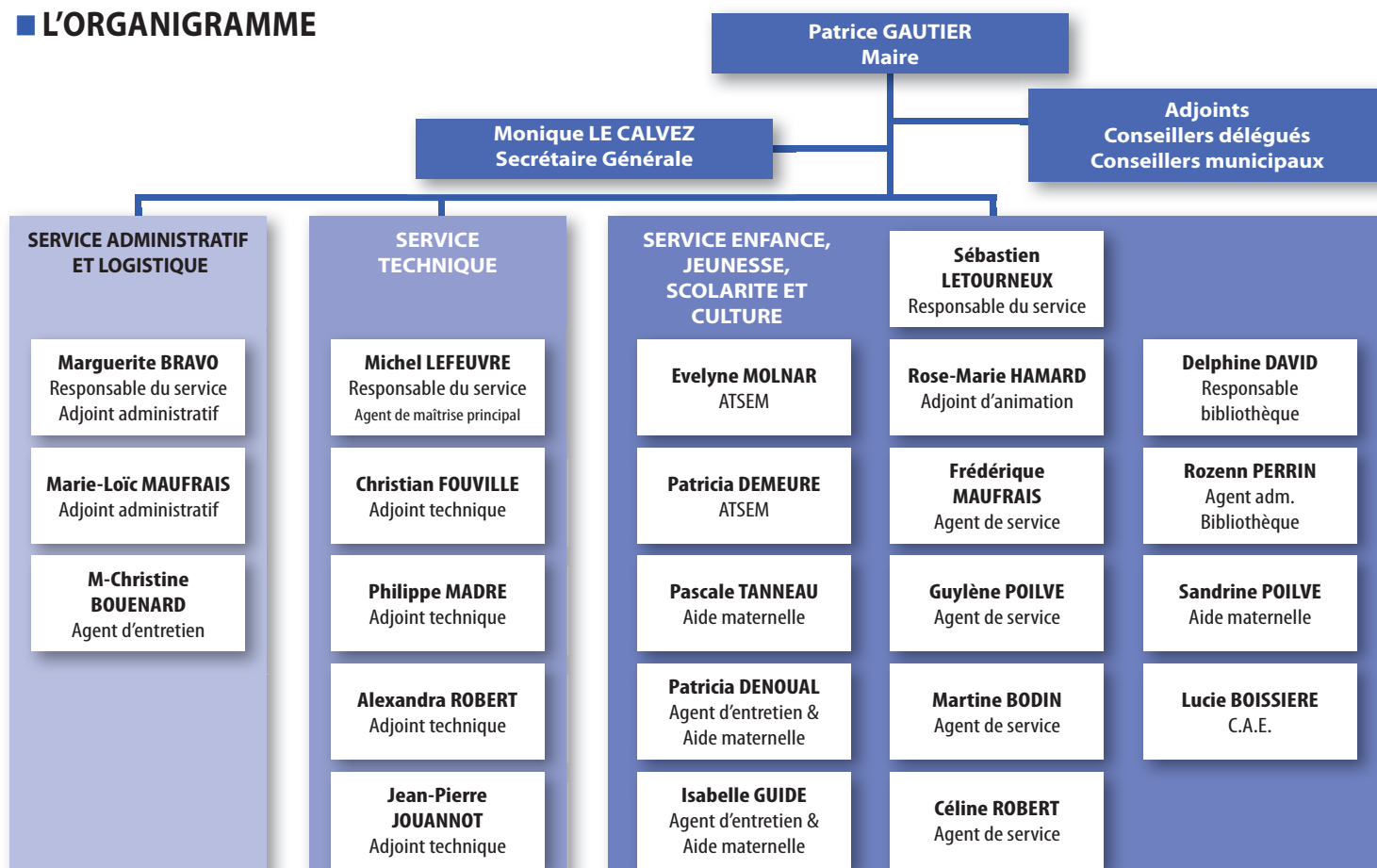
- le Service Administration et Logistique (3 agents);
- le Service Technique (5 agents);
- le Service Enfance, Jeunesse, Scolarité et Culture (15 agents).

Un agent a été nommé stagiaire au 1^{er} Mars 2014 (en vue d'être titularisé 1 an plus tard). Il s'agit de Mme Isabelle GUIDE, Adjoint technique territorial.

Un autre agent a été titularisé au 1^{er} Septembre 2014 : Il s'agit de Mme Rose Marie HAMARD, Adjoint d'animation territorial.

A ces agents, à temps complet ou partiel, s'ajoutent l'appui d'un nombre significatif de bénévoles qui consacrent jusqu'à 10 heures par semaine à la cantine et à des activités périscolaires. D'autres bénévoles s'impliquent, à côté des élus et du personnel via les groupes de travail.

■ L'ORGANIGRAMME





Frédérique MAUFRAIS, Martine BODIN
et Guylène POILVE



Philippe MADRE, Alexandra ROBERT, Jean Pierre JOUANOT,
Christian FOUVILLE et Michel LEFEUVRE



Monique LE CALVEZ,
Marie Loïc MAUFRAIS et Marguerite BRAVO

Administration

■ ACCUEIL DE STAGIAIRES

Au cours de l'année 2014, la municipalité a accueilli 4 stagiaires :

- **Mlle Elise GUGUEN** : Niveau BAC Pro Services à la personne et au territoire Lycée Abbé Pierre de TINTENIAC. Stage du 10/06 au 05/07/2014 à la Mairie – Accueil.
- **Mlle Anna HAQUIN** : En 3^e EA du lycée d'enseignement professionnel « Services » Dominique Savio à DINAN. Stage d'initiation du 24/11/2014 au 05/12/2014.
- **Mlle Pauline Bodin** : Elève de 3^e au collège d'Évran. Stage d'observation du 16/12 au 19/12/2014.
- **M. Damien PHILIPPE** : Doctorat en sociologie du sport – Rennes II. Stage de 30 jours entre octobre et décembre 2014. Formation aux Métiers Administratifs Territoriaux – Centre de Gestion 22

COMMENTAIRE DE DAMIEN PHILIPPE

« Concernant Évran, ça a été une très belle expérience. La taille de la ville me correspond bien et cela m'a conforté dans mon idée de devenir secrétaire général. J'ai été très bien accueilli, autant par les élus que par les agents. Ça a été très enrichissant et très intéressant de pouvoir échanger avec eux, sur de nombreux dossiers. Je remercie donc vivement la mairie d'Évran de m'avoir fait confiance. »

Damien Philippe est actuellement en poste à la mairie de Plouasne.

■ GESTION DES CONTRATS

Une renégociation des contrats à partir de mises en concurrence systématiques a été mise en œuvre, principalement au cours du dernier trimestre, dans les cinq domaines suivants : téléphonie; assurance; entretien de l'ascenseur; maintenance informatique; produits d'entretien. De nouveaux contrats ont été signés en novembre et décembre 2014, conduisant à des économies substantielles pour un même niveau de prestation (voir : rubrique FINANCES).

■ ACCÈS EN WIFI À LA MAIRIE

Depuis janvier 2015, le wifi est accessible au sein de la Mairie pour les élus, les agents et les stagiaires.

■ RÉUNION DES ÉLUS D'ÉVRAN, SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX ET SAINT-JUDOCE : L'ÉTUDE SUR LA MUTUALISATION DÉMARRE

Extrait du communiqué du 28/02/2015

Le vendredi 27 février, à la salle des Rainettes de Saint André-des-Eaux, une trentaine d'élus (sur un total de 45) des 3 communes se sont retrouvés pour un premier échange sur la mutualisation des moyens entre les 3 communes. La rencontre a permis d'aborder les concepts de schéma de mutualisation communautaire et de commune nouvelle, de restituer l'analyse faite en janvier par l'Association des Maires de France sur les baisses de dotation pour les 3 communes, de se mettre d'accord sur un calendrier de travail pour 2015 et de répartir les élus en 4 groupes de travail.

Entre mars et juin, les groupes de travail devront faire **un état des lieux des ressources communales et des services** puis identifier les domaines dans lesquels une collaboration entre les 3 communes pourrait être utile. Une 2^{ème} réunion des 45 élus est programmée pour le 26 juin 2015 et visera à restituer les résultats des groupes de travail.

Entre juillet et décembre 2015, il faudra choisir un cadre pour l'éventuelle mise en œuvre de ces collaborations à partir de 2016. Une option serait de créer une commune nouvelle. Durant cette 2^{ème} phase, des réunions publiques avec la population seront organisées et une consultation par referendum pourrait avoir lieu. **C'est seulement au terme de ces deux phases que les élus prendront une décision.**

M. FAIRIER, P. GAUTIER, JL NOGUES.

■ RÉUNION PUBLIQUE

Elle a eu lieu le vendredi 7 novembre 2014 à 20h à la salle Jean de Beaumanoir. Il s'agissait d'une première à Évran. La première partie consistait à faire le point sur les 6 premiers mois du mandat (actions réalisées, en cours et à venir). La deuxième partie concernait les projets à conduire d'ici 2020. Les élus ont souhaité que ce soit participatif afin de recueillir les avis et les idées des habitants. Les projets ne manquent pas comme par exemple l'aménagement du bourg, la sécurité des entrées du bourg, les économies d'énergie. Plus de 200 habitants ont répondu présents et ont participé activement aux échanges avec les élus. Ce temps de démocratie participative sera renouvelé d'ici la fin 2015.

■ CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE 2015

Le samedi 10 janvier 2015 à 18h30, salle Jean de Beaumanoir, le Maire et le Conseil Municipal avaient invité la population à la traditionnelle cérémonie des vœux.



Cette cérémonie a été l'occasion de :

- remercier tous les bénévoles;
- présenter les nouveaux arrivants qui se sont vus offrir un panier « découverte » avec les produits locaux;
- présenter les nouveaux enfants nés en 2014 et de féliciter les parents. Un cadeau de naissance leur a été offert.

Chaque cadeau était accompagné d'un abonnement gratuit à la bibliothèque pour une année.

■ LE GUIDE PRATIQUE

D'ici cet été, vous aurez l'occasion de découvrir un livret regroupant les informations de diverses thématiques : les acteurs économiques, touristiques, la vie scolaire, la jeunesse, etc. Il se veut complet et aura vocation à être mis à jour une fois par an.

Le travail de rédaction est en cours, l'objectif étant de l'imprimer avant l'été.

■ LE PANNEAU D'AFFICHAGE

Un espace dédié à l'information a été aménagé. Le nouveau panneau d'affichage a été apposé à l'entrée du restaurant scolaire en mars. Il s'agit de 5 panneaux pour un total de 5 mètres de long pouvant contenir jusqu'à 80 feuilles A4. Les informations sont désormais regroupées par thématiques (vie municipale, vie scolaire, urbanisme, etc.) pour en faciliter la lecture et la recherche d'informations. Coût 1 400€ TTC.

■ LE SITE INTERNET WWW.EVRAN.BZH

En novembre 2014, nous avons acheté le nom de domaine www.evrان.bzh (114€ TTC pour une durée de 2 ans). D'ici cet été, le nouveau site sera mis en ligne. Le cahier des charges pour ce site est en cours de rédaction par les membres de la commission. Il devrait inclure un portail famille pour faciliter les démarches et un service de télépaiement en ligne. Une fois rédigé, la commission fera un appel d'offres auprès de plusieurs prestataires avant d'en sélectionner un.

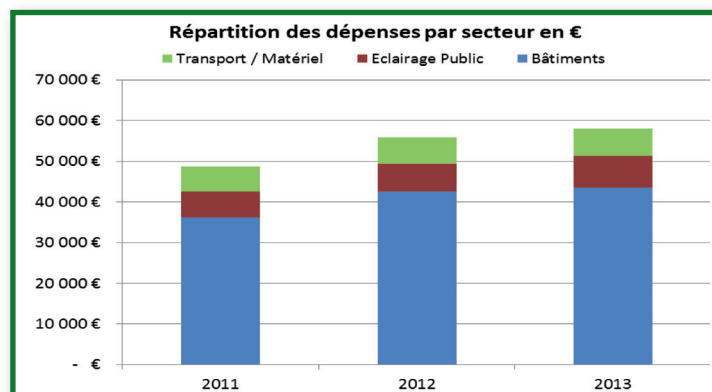


Développement durable

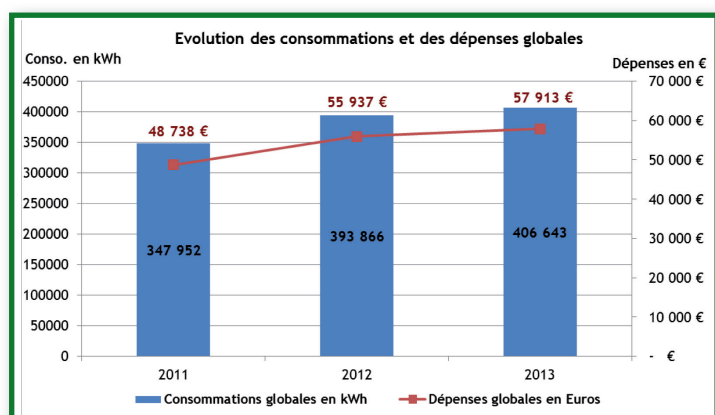
■ PREMIER BILAN DU CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE :

Le Pays de Dinan a ouvert courant 2012 une mission énergie dont l'un des principaux rôles est d'aider les communes à mieux maîtriser leurs dépenses énergétiques via le Conseil en Énergie Partagé (CEP). La commune d'Évran a adhéré à ce service l'automne dernier (4 101€ pour 3 ans, net de subvention). Un premier bilan, réalisé à partir de factures, a été présenté lors du conseil municipal du 6 décembre 2014. Globalement en 2013, Évran a une consommation par habitant de 234 kWh par habitant et une dépense de 33 € par habitant. Par comparaison, la moyenne « locale » (communes adhérentes au CEP sur le Pays de Dinan, comprises entre 1 000 et 2 500 habitants) est de 239 kWh par habitant pour 32 € par habitant.

Le graphique ci-dessous représente l'évolution des consommations et des dépenses énergétiques associées aux bâtiments communaux, à l'éclairage public et aux véhicules municipaux pour la période 2011-2012-2013.



LE BILAN PAR SECTEUR :



Les dépenses liées au secteur « bâtiments » sont prépondérantes. C'est donc sur ce poste qu'il sera nécessaire d'agir en priorité. La répartition par type d'énergie est la suivante :

- Avec 57% l'électricité représente la majeure partie des consommations de la commune.
- 98% du gaz propane est utilisé uniquement pour le chauffage de l'école. Cela représente 20% des besoins totaux de la collectivité.
- Le fioul (8%) est uniquement utilisé pour le chauffage de la mairie.

PRÉCONISATIONS :

Dans le poste bâtiment qui concentre l'essentiel des consommations, l'école Jules Verne est le plus énergivore de la commune; viennent ensuite la mairie et la cantine. Dans les deux premiers bâtiments, renforcer l'isolation permettrait d'améliorer l'efficacité énergétique. Concernant la cantine, il a été noté, lors de la visite du patrimoine communal, qu'une partie du plafond chauffant était défectueux. Dans le cadre du CEP, cette zone pourra être clairement identifiée grâce à une analyse thermographique.

Globalement pour ces trois bâtiments, il pourrait être envisagé d'effectuer des relevés de température afin de voir si les réglages du chauffage peuvent être optimisés. Par ailleurs, des réajustements d'abonnement électriques et des renégociations sur le gaz, permettraient des économies significatives. Si l'on cumule toutes ces préconisations la commune pourrait économiser de 2 000 à 3 000 euros par an.

PROJET DE CHAUFFERIE CENTRALE :

En raison du poids des consommations de ce groupe de 3 bâtiments communaux et de leur proximité, il serait pertinent de faire une étude de faisabilité sur une chaufferie collective utilisant du bois.

Dans le tableau ci-dessous on retrouve un estimatif du gain sur consommation qui pourrait être engendré (données du CEP Pays de Dinan):

Ce tableau tient compte des consommations de chauffage de l'école (+ logements), de la mairie et de la cantine (pour la cantine la consommation a été estimée à 40% des besoins totaux).

	2011	2012	2013
Consommations de chauffage	136 821 kWh	176 226 kWh	174 425 kWh
Dépenses de chauffage	14 792€	19 466€	17 851€
Coût estimé avec chaudière bois (0.031€/kWh)*	4 241€	5 463€	5 407€
Gain	10 551€	14 003€	12 444€

*0.031€/kWh : coût observé sur des communes voisines avec une fourniture de bois produit localement.

Evidemment il faut **prendre en compte le coût d'investissement et de l'entretien**, mais le gain annuel **uniquement sur le prix de l'énergie** pourrait être de l'ordre de **10 000€ à 14 000€/an**.

■ MISE A DISPOSITION DES 3 HECTARES DE LA ZONE ARTISANALE :

Depuis près d'une dizaine d'années, 3 hectares de terrains agricoles non viabilisés mais intégrés au périmètre de la zone artisanale, étaient inexploités depuis l'échec d'un projet de panneaux photovoltaïques au sol, porté par l'ex CCPE. La commission développement durable a donc proposé à Dinan Communauté, propriétaire de ces terrains, de les mettre à disposition pour un usage agricole. Notre souhait est de pouvoir installer ou conforter des petits projets agricoles tournés vers les circuits courts, visant à développer ce mode de commercialisation sur notre territoire.

Un « cahier des charges » privilégiant les exploitants de la commune, tournés vers ce type de projet nous a permis de hiérarchiser les demandes.

Après présentation du projet en conseil municipal du 17/12/2014 nous avons recommandé à Dinan Communauté de signer une « convention de prêt à usage » avec un couple de maraîchers déjà installés à Évran mais dont la dimension économique n'était pas suffisante. La commission économie de Dinan Communauté a validé notre proposition fin décembre et depuis une convention de prêt à usage a été signée entre ce couple et Dinan Communauté. Parallèlement une demande d'autorisation d'exploiter les 3 hectares a été portée devant la Direction Départementale du Territoire et de la Mer (DDTM) qui devrait rendre sa décision début avril. Nous sommes pleinement conscients du caractère précaire de cette mise à disposition mais restons néanmoins confiants sur sa pérennité, vu que la zone artisanale a une réserve de 2 hectares de lots déjà viabilisés.

■ CRÉATION D'UNE ASSOCIATION DE PRODUCTEURS LOCAUX

Une nouvelle association a vu le jour en ce début d'année, « Les Fermiers du Pays d'Évran ». Elle fédère les producteurs locaux tournés vers la transformation et la vente directe et dont les modes de production relèvent du développement durable.

Cette démarche conforte et est cohérente avec l'installation d'un marché de producteurs chaque 2^{ème} samedi du mois. Ce sont ces mêmes producteurs qui assurent l'animation musicale de ce marché.



■ MARCHÉ DE NOËL

Le vendredi 19 décembre 2014 de 16h à 21h eut lieu le 1^{er} marché de Noël à Évrans, entre la place Jean Perrin et l'église. Une vingtaine d'exposants ont répondu présents. On pouvait y trouver des producteurs locaux (huîtres, foie gras, charcuterie fine, confiserie, confiture, pain) mais aussi des créateurs (vêtements bijoux, peinture, dessin, santons) sans oublier les associations (APE, APEL, secours catholique, bibliothèque, etc).

L'objectif de ce 1^{er} marché était de faire un test auprès de la population évranaise et d'amener un peu d'animation au cœur de notre commune. Le pari est réussi, puisqu'un plus de 300 personnes sont venues découvrir les produits proposés et en même temps faire leurs derniers achats. Ils en ont aussi profité pour visiter l'église où était exposée une magnifique crèche de Noël ou pour déguster un petit vin chaud entre amis.



Pour clôturer le marché nous avons procédé à une tombola, les plus chanceux ont pu repartir avec un des produits offerts par les exposants.

Suite à ce succès (tant pour les exposants que pour les habitants), le marché de Noël sera reconduit pour 2015 mais avec quelques nouveautés. Quelques animations seront proposées les jours précédant le marché en partenariat avec les commerçants et artisans.

■ DEVENIR DU 8A8 ET DES COMMERÇANTS DE LA GALERIE MARCHANDE

La superette fermera probablement début septembre. En collaboration avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne et Dinan Communauté, les élus étudient l'intérêt ou non d'acquérir ce site pour en faire éventuellement un espace regroupant

plusieurs services publics existants ou nouveaux ainsi que des logements.

Les élus restent très attentifs au besoin de relocalisation des 3 commerçantes et suivent les options qui leur sont actuellement proposées dans le bourg d'Évrans.

■ CARREFOUR CONTACT

En septembre prochain ouvrira le futur Carrefour Contact avec une surface commerciale de 600m² ainsi qu'une station de carburant en service 24h/24. Il se situera à la sortie d'Évrans direction Bécherel face à la zone tertiaire.

■ NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

Belle et Zen	Institut de Beauté des mains, massage et bronzage. <i>Ouverture fin novembre 2014</i>
AMCL	Maison ossature bois, charpente, bardage, terrasse bois. <i>Ouverture prévue avril 2015</i>
Cabinet Vétérinaire	Transfert vers la Zone Tertiaire. <i>Prévu courant avril 2015.</i>

■ ANNIVERSAIRES DES ENTREPRISES...

- **Octobre 2014** : la 3^e génération de la famille Potdevin a fêté les 80 ans de l'entreprise familiale. Samuel et Ludovic ont marqué le coup en mettant en place une animation commerciale sur 3 jours et en récompensant les clients par le biais d'une tombola.
- **Novembre 2014** : En 2009 Karine LE FUSTEC a ouvert son salon LM COIFFURE. A cette occasion le salon a soufflé ses 5 bougies en compagnie de ses plus fidèles clients et proches.
- **Janvier 2015** : une année que Margaux Priou a rejoint l'équipe commerçante évranaise pour ouvrir son premier salon de coiffure « l'hair du temps »

Nous leur souhaitons à tous encore de belles années parmi nos commerçants Évrannais !

Affaires sociales

■ LA COLLECTE POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE

L'opération de collecte qui s'est déroulée les 28 et 29 novembre 2014 a été un vrai succès. Les bénévoles du canton se sont mobilisés pour recueillir des dons à la sortie du Huit à Huit d'Évrans. 200 kg de marchandises ont été collectés et ont été redistribués aux bénéficiaires de la banque alimentaire dans le canton.

Rappel : La demande d'aide alimentaire, se fait auprès des assistants sociaux (Tél 02 96 80 00 80). Ensuite, les assistants sociaux transmettent le dossier en mairie. La mairie d'ÉVRAN centralise les commandes pour le canton. Les commandes sont effectuées auprès de la banque alimentaire de Lannion. La distribution a lieu en en mairie le mercredi après-midi, semaine impaire.

■ COMITÉ D'ENTRAIDE DU CANTON D'ÉVRAN (CCCE)

Le Conseil Général (qui est le financeur) préconisait le rapprochement avec une autre structure. En effet, le Comité d'Entraide réalise jusqu'à présent moins de 30 000 heures annuellement, alors que le Conseil Général souhaite des structures assurant au moins 80 000 heures.

Les structures possibles étaient le Comité d'Entraide de CAULNES et l'association du Connétable de DINAN. Finalement, le conseil d'administration, composé d'élus et d'autres personnes des 8 communes du canton, a décidé lors de la réunion du 18/12/2014 de se rapprocher de l'association Le CONNETABLE. Avant de fusionner avec le CONNETABLE, les deux structures vont travailler ensemble, durant le 1er semestre 2015 sur plusieurs aspects : ressources humaines, finances, comptabilité et juridique...

Ce rapprochement va pérenniser le service d'aide à domicile sur le canton. Les deux services d'aide à domicile réunis feront ensemble plus de 80 000 heures. Le service de portage de repas, qui est limité actuellement par la capacité de la cuisine de l'EHPAD, pourra se développer, LE CONNETABLE ayant avec son EHPAD une capacité supplémentaire de 100 repas par jour.

■ L'ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD)

L'EHPAD a l'obligation de réaliser périodiquement un audit externe de son fonctionnement. Cet audit a une importance capitale, car le renouvellement du conventionnement de l'EHPAD en dépend. L'audit, conduit fin 2014 par le cabinet OTZ de Melesse, a été très concluant montrant la bonne gestion générale de l'établissement et quelques points pour lesquels une amélioration est encore possible.

■ RAPPORT DE L'ÉVALUATION EXTERNE RÉALISÉE EN NOVEMBRE 2014

(extrait du journal numéro 5 « la Gazette, Le Clos Heuzé » réalisé par Mme Viviane BOURDOIS et M. Robert JOUANOT).

Une évaluation de l'établissement a eu lieu en fin d'année. En voici les conclusions :

- l'accueil de l'équipe d'évaluation a été organisé de façon très opérationnelle et tous les moyens nécessaires ont été mis en place par l'équipe de direction.
- les évaluateurs ont relevé le choix visant à responsabiliser le personnel et à favoriser l'amélioration de ses compétences professionnelles.
- ils ont noté la satisfaction des résidents et le respect de leurs droits.
- ils ont apprécié la qualité de la réflexion menée dans le cadre des travaux d'élaboration du projet d'établissement.
- un travail important reste à conduire en termes de développement, notamment l'ouverture de l'établissement, de l'animation et de la gestion des formations.

■ LOGEMENTS CONVENTIONNÉS

La S.A. La Rance a présenté un projet de réhabilitation des pavillons de l'ancien foyer logement au Clos Heuzé (entre le terrain de football et l'EHPAD). Une quinzaine de pavillons pourraient donc être mis en location en 2016 à l'issue de cette réhabilitation.

Enfance, jeunesse & affaires scolaires

■ JEUNESSE

Un partenariat sur le long terme s'est mis en place avec l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD). Le but est de favoriser les échanges de savoirs, confronter les générations. Des propositions seront régulièrement faites aux jeunes et aux aînés dans ce sens.

Pour les vacances de printemps, il est prévu une rencontre autour des jeux de société : nos aînés parleront des jeux traditionnels auxquels ils ont joué durant leur enfance, mais aussi à l'âge adulte; tandis que les jeunes leur feront découvrir les jeux de société d'aujourd'hui.

A cette occasion, ils apporteront à l'EHPAD la wii (console de jeux vidéo) de l'espace jeunes et pourront faire essayer des jeux adaptés aux capacités des résidents de l'EHPAD.

Cet été, des activités de plein air en partage avec les jeunes seront proposées aux résidents les plus valides.

Le partenariat entre le service jeunesse d'Évran et celui de Lanvallay reprend. Il permet aux jeunes de faire connaissance,

d'agrandir le groupe lors d'animations choisies spécifiquement mais aussi de mutualiser les moyens entre les deux services communaux (transport, personnel, veille professionnelle, etc...).

Réorganisation de l'usage des postes informatiques. Deux postes ont été déplacés vers la bibliothèque pour permettre un accès à Internet à tous. Le temps consacré aux écrans et l'usage des jeux vidéos sont désormais encadrés et peuvent faire par exemple l'objet d'un tournoi pour une durée déterminée.

Sorties mensuelles :

Une fois par mois, un mercredi (en dehors des mois où il y a des vacances scolaires), une sortie est organisée. A venir : acrobbranche (le 20 mai) et trek en bord de mer (le 10 juin). Rapprochez-vous de Sébastien Letourneux pour vous inscrire !

Rappelons que la Maison des Jeunes sera ouverte :

- Vacances de printemps : du 13 au 17/04/2015.
- Vacances d'été : juillet (les dates et contenus du séjour estival seront annoncés très prochainement).

■ AFFAIRES SCOLAIRES

Les Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP) vont bon train à l'École Jules Verne. Tous les CP bénéficient maintenant d'un bagage en éveil musical, dispensé par une intervenante du Kiosque et un agent communal.

Le club des cuistots est allé faire des crêpes à l'EPHAD. Il a eu aussi le privilège d'aller à la boulangerie de «Nelly et David» où les enfants ont pu réaliser leur propre galette des rois.

Le club jardinier a démarré puisqu'une serre et un potager ont été aménagés. Cet espace près de l'école Jules Verne sert à la fois au service technique, aux TAP (péri-scolaire), au temps scolaire et au groupe de travail «espaces verts et fleurissement».

Après les vacances de février, une animation autour du thème commun LA NATURE - LE POTAGER a été mise en place. Ce thème a été décliné en jeux de société, recettes de cuisine, journal sur le jardinage, animation autour du compostage.



Nous profitons de ce numéro pour remercier les bénévoles qui acceptent de venir en renfort auprès des enfants, ainsi que les différents acteurs évrannais qui acceptent d'accueillir les groupes, afin de partager leurs compétences avec les enfants.

■ ÉCOLE PRIVÉE SAINTE ANNE

Les parents solidaires pour rénover l'école : Pendant les vacances de février, des travaux de rénovation notamment de peinture, ont été réalisés dans les classes de maternelle ont été réalisés par de nombreux parents

Maternelle - CP - CE1 : devenir des experts de la prudence : Le 16 janvier, un spectacle de B. Marec relatif aux accidents domestiques a été proposé aux enfants. Pendant plus d'une heure, les élèves ont été captivés par les saynètes drôles et très concrètes de cette animation. Les messages seront reformulés en classe.

PS-MS : mise en place d'ateliers cuisine : Les anniversaires des enfants sont souhaités autour d'une création culinaire. Cet atelier est riche d'apprentissages en lecture, vocabulaire, calcul...



Election des délégués dans chaque classe du primaire : cette action a permis aux candidats de préparer des projets, d'écrire un programme, de se présenter oralement et de préparer les élections.

Fête de l'école le dimanche 28 juin, salle Jean de Beaumanoir.

■ ÉCOLE PUBLIQUE JULES VERNE

Le mardi 3 mars avait lieu la 100^{ème} journée d'école

Les élèves d'élémentaire se sont regroupés dans la cour pour former le nombre 100. La journée est consacrée au nombre 100 avec des défis mathématiques. Les familles sont également mises à contribution car chaque élève de CM1 a confectionné une « collection de 100 ».



CP - CE1 : un projet autour de l'eau

Dans le cadre d'un projet autour de la présence de l'eau à Évrans, les élèves des classes de cycle 2 (CP et CP/CE1) vont découvrir le canal, le Linon, la Rance et Bétineuc au fil des saisons.

En parallèle, ils participent à un projet de création sonore autour de l'eau dans le cadre d'un partenariat avec le Kiosque.

Maternelle : un projet autour de la santé

Dans le cadre du projet sur l'éducation à la santé, les élèves des 2 classes de maternelle ont pris un petit déjeuner en classe.

Ils avaient travaillé au préalable sur l'équilibre alimentaire de ce repas et avaient fait les courses la veille au 8à8.

Les parents étaient invités à partager ce moment convivial qui a été très apprécié.

Jusqu'en juin, l'APE collecte journaux et magazines en vue de les recycler. 10 tonnes à atteindre pour ce challenge.

Pour les déposer, contact : apejulesverne.lesfaluns@gmail.com

Fête de l'école le dimanche 21 juin, salle Jean de Beaumanoir

■ BILAN DE LA GESTION BUDGÉTAIRE 2014

Une situation critique début 2014 confirmée par la Trésorerie de Dinan

Afin de disposer d'une vision impartiale sur l'état des finances communales, une analyse financière a été réalisée, à la demande de l'adjoint aux finances et au personnel, par la Trésorerie de l'arrondissement de Dinan (Direction Départementale des Finances Publiques). Celle-ci a confirmé la situation critique des finances communales. La Trésorerie nous a d'ailleurs indiqué qu'Évrans était sur le point d'être placé sous surveillance par la sous-préfecture et que cette situation avait été évitée grâce au dialogue engagé dès le 3^e trimestre 2014 avec la Trésorière et aux mesures prises pour assainir les finances de la commune.

Extrait de l'analyse financière rétrospective de la DDFIP sur la commune d'Évrans pour les exercices 2011 à 2013 :

Le rapport "met en avant la fragilité de la situation financière et ceci depuis 2011. La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) a été négative en 2011 pour rester faiblement positive en 2012 et 2013. En effet, les charges apparaissent élevées et évoluent sur la période, plus rapidement que les recettes. Couplé à un fort endettement et une fluctuation de l'annuité, cette CAF ne peut donc se reconstituer durablement. L'endettement atteint 1.031 € par habitant. Particulièrement le ratio Encours de la dette sur CAF brute dépasse la norme recommandée de 9 ans". Dans ces conditions, la mobilisation d'un nouvel emprunt paraît difficile à court terme.

Les efforts réalisés par la nouvelle équipe pour mieux maîtriser les dépenses de fonctionnement ont porté leurs fruits.

Le compte administratif 2014 voté en février 2015 montre que **l'objectif de maîtrise des dépenses de fonctionnement annoncé par la nouvelle équipe municipale a été atteint en 2014**. Ainsi, les dépenses réelles de fonctionnement réalisées sur l'année ont été de 1 218 891 € soit une quasi-stabilité (+0,2%) par rapport à celles de 2013. Cette performance est d'autant plus remarquable que le budget 2014 a été impacté par les augmentations « mécaniques » (augmentation des traitements liés à l'avancement, relèvement des prix des biens et services) mais aussi par les coûts supplémentaires générés par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. **Cette stabilité des dépenses de fonctionnement de la commune en 2014 contraste avec l'augmentation continue des dépenses de fonctionnement (+6,2% par an en moyenne) enregistrée sur la période 2008-2013.**

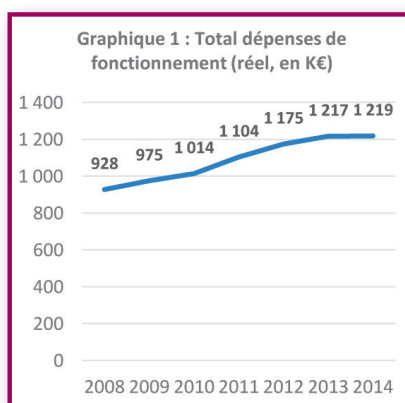


TABLEAU 1 : EXÉCUTION DES DÉPENSES PAR GRANDES CATÉGORIES EN 2014

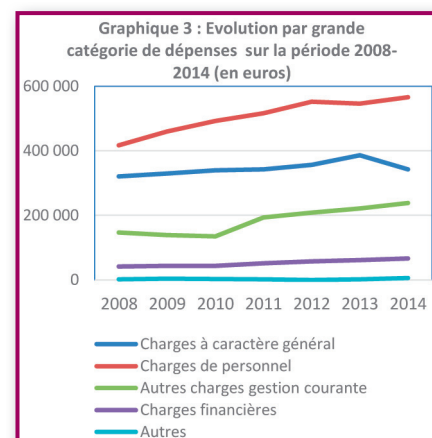
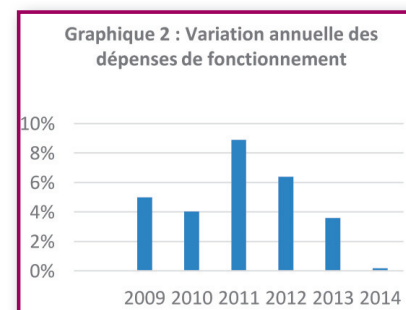
	Exécution 2013	Exécution 2014	Variation (%)
Charges à caractère général	385 953	342 453	-11,3%
Charges de personnel	546 488	566 125	+3,6%
Autres charges de gestion courante	221 660	238 248	+7,5%
Atténuation de produits	424	20	-95,3%
Total Dépenses de gestion des services	1 154 525	1 146 846	-0,7%
Charges financières	61 273	66 501	+8,5%
Charges exceptionnelles	862	5 544	+543,4%
TOTAL DEPENSES REELLES	1 216 660	1 218 891	+0,2%

On constate même une **baisse des dépenses de gestion des services (-0,7%)**, c'est-à-dire si l'on ne tient pas compte du paiement des intérêts de la dette et des charges exceptionnelles sur lesquelles, par définition, la municipalité ne peut pas agir.

Une réduction marquée des charges à caractère général a été obtenue par des pratiques plus économes d'utilisation de l'argent des contribuables évrannais.

Les dépenses de personnel, qui représentent 46% des dépenses de fonctionnement, ont connu une progression contenue (+3,6%). Celle-ci est liée aux avancements automatiques et, surtout, aux accroissements du volume horaire de travail provoqués par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires (Temps d'Activités Périscolaires – TAP et école le mercredi matin). L'impact financier de la réforme est également ressenti au niveau des autres charges de gestion courante (+7,5%). De même, les charges financières ont augmenté en 2014 sous l'effet de deux nouveaux emprunts contractés par l'équipe municipale sortante en 2013.

L'effort réalisé en 2014 pour réduire les charges à caractère général (-11,3%) a permis de contrecarrer les hausses sur les autres postes. Cette





réduction résulte le plus souvent de mesures d'économies et des premiers effets de la renégociation de divers contrats de services (assurances, entretien ascenseur, télécommunications, ...).

Comment sommes-nous arrivés à économiser sur les charges à caractère général ?

D'abord, de **nouvelles pratiques** ont été introduites pour économiser les moyens là où c'est possible. Ainsi, le Service Technique, entre autres, a développé plusieurs initiatives pour réduire les dépenses en matériels et fournitures (- 6 800 € sur les fournitures de petit équipement), limiter les locations d'engins (- 7 900 € sur les locations mobilières) et diminuer les dépenses d'entretien des terrains de sport (-5 700€) en passant à un entretien essentiellement en régie. De même, il a été moins fait appel aux services partagés de la communauté de communes. Pour l'ensemble des services, la mise en concurrence a été instaurée de manière systématique.

Une **seconde source d'économie** est liée à **l'implication active des élus et à la mobilisation de bénévoles**. Ainsi, il a été possible de réduire les dépenses du poste fêtes et animations culturelles (-1 800 €) tout en assurant un rythme soutenu d'activités évenementielles portées largement par l'implication bénévole des élus et du reste de la population (événements sportifs, Fête de la musique, Un dimanche au canal, etc.). De même, la baisse de la ligne catalogues et imprimés (-2 100 €) trouve son origine dans la réalisation par les élus eux-mêmes de tâches de conception antérieurement confiées à des prestataires externes.

Une évolution positive des recettes de fonctionnement

Les recettes réelles totales de fonctionnement se sont élevées en 2014 à un peu plus de 1 431 000 €, soit 2,3% de plus que le montant prévu dans le budget initial et 2,4% de plus que les recettes encaissées en 2013.

Les **produits des services** (223 229 €) dépassent ceux enregistrés en 2013 (215 300 €). La baisse de certains produits (disparition des taxes de pesage suite à la vente du pont-bascule en juin 2014 et baisse des redevances pour les animations jeunesse et l'infothèque liée à la redéfinition en cours du projet d'animation) est plus que compensée par l'augmentation de la recette de la garderie (fréquentation en hausse) et la hausse du reversement des communes du syndicat des écoles (accroissement du volume d'heures des agents de notre commune mis à disposition du syndicat en lien avec les TAP).

Les **recettes de fiscalité** locale ont augmenté de 2,8% par rapport à 2013 sous le seul effet du relèvement des bases fiscales puisque les taux de fiscalité n'ont pas été modifiés en 2014. Le gain obtenu sur les autres recettes fiscales (+23 500€ par rapport à 2013), s'explique principalement par la décision du Conseil communautaire de proposer une clé de répartition du FPIC (voir ci-dessus) favorable aux communes.

Les **dotations, subventions et participations** augmentent d'environ 6 000 € malgré une première contribution versée en 2014 au titre du redressement des finances publiques et ce grâce à la progression de la Dotation à la Solidarité Rurale.

Enfin, les **autres produits de gestion courante** progressent légèrement, l'essentiel de ces derniers étant constitués des revenus tirés de la location des appartements (51 000€ environ) et salles communales (9 000€).

Une capacité d'autofinancement marquant le début d'un redressement financier de la commune

L'évolution favorable des recettes et la stabilisation des dépenses de fonctionnement ont permis de relever la capacité d'autofinancement nette (CAF nette), c'est-à-dire la capacité à financer sur ressources propres de nouveaux investissements, après déduction des annuités de la dette. **Celle-ci représente ainsi un peu plus de 52 000 € contre environ 35 000 € fin 2013.**

■ PERSPECTIVES POUR 2015

Des contraintes structurelles qui demeurent

En dépit des bons résultats de 2014, les facteurs structurels qui pèsent sur la situation financière de la commune demeurent dont un endettement massif et un niveau de dépenses de fonctionnement et particulièrement des dépenses de personnel trop élevé au regard des recettes de la commune.

De nouvelles contraintes en 2015.

En premier lieu, la contribution au titre du redressement des finances publiques va fortement augmenter : près de 25 000 € additionnels seront ainsi prélevés sur la dotation de l'État en 2015 (puis 50 000 € en 2016 et 75 000 € en 2017 !).

En second lieu, le budget de la commune devra absorber les coûts supplémentaires générés par la réforme des rythmes scolaires (cette fois sur 12 mois au lieu de 4).

Enfin, d'autres augmentations de dépenses additionnelles sont prévues pour des raisons d'équité (rattrapage partiel pour le forfait scolaire payé à l'école Sainte-Anne), de sécurité (extension du contrôle des équipements publics, notamment aux aires de jeux) et de gestion (protection anti-virus et maintenance couvrant désormais l'ensemble du parc informatique de la municipalité).

Le budget 2015, en cours d'élaboration, tient compte de ces contraintes avec pour objectif de redoubler d'effort là où des économies sont possibles afin de rétablir une capacité soutenue d'autofinancement pour de futurs investissements communaux.

Un programme d'investissement 2015 soutenu, ciblé sur la sécurisation des entrées nord et sud de bourg

Les contraintes financières de la commune pèsent lourdement sur les possibilités de nouveaux investissements. **Toutefois, un programme d'investissement relativement soutenu est proposé pour 2015 et ce grâce aux marges de manœuvre permises par quatre facteurs principaux :**

1. la poursuite des efforts de maîtrise des dépenses;
2. une meilleure prise en compte de la contribution effective du budget d'Évrans au fonctionnement du syndicat d'école;
3. la vente des dernières parcelles sur le lotissement de la Corderie;
4. une recherche active de subventions (DETR, réserve parlementaire,...).

Les deux projets « phare » concerneront la sécurisation des entrées de bourg Sud (rond-point du Carrefour) et Nord (côte des Ronces) pour un total de 267 000 €. La voirie définitive pour le lotissement de la Corderie est également inscrite au budget (provisionnée à 90 000 €).

Le programme comprend également la réalisation du lotissement dans le quartier Haute-rive, sous réserve d'obtention d'un prêt-relais. Il devrait enfin inclure plusieurs autres investissements : équipements nouveaux pour les services techniques, le restaurant scolaire et la bibliothèque, nouvel abribus, éclairage public entrée de bourg sud, changement des portes de la salle des fêtes, panneau d'affichage de la mairie, réfection du chauffage de l'église, acquisition d'une serre, divers équipements pour le service technique et la cantine, programme de signalisation routière, création du site internet, études liées à l'aménagement du site du Huit à Huit, étude-diagnostic sur l'agenda accessibilité.

■ PRÉPARER LES PROCHAINES ANNÉES

La mise au point d'un programme pluriannuel d'investissement

L'équipe municipale a engagé depuis janvier la préparation d'un Programme pluriannuel d'investissement (PPI) pour la période 2015-2020. **Le PPI donne une image claire – et réaliste – des projets qui seront développés sur le territoire communal et des ressources à mobiliser à cet effet.** Elaboré en plusieurs étapes, il permettra d'arrêter les priorités d'investissement de manière transparente et participative. Le PPI devrait être présenté au Conseil

municipal en avril prochain et présenté en réunion publique fin 2015. Il sera mis à jour annuellement.

Trouver de nouvelles marges de manœuvre

Les prochaines années s'annoncent difficiles. D'abord, les ménages sont impactés par la crise actuelle et une hausse des impôts locaux paraît difficile dans ces conditions. Ensuite, les dotations de fonctionnement versées par l'État vont baisser au cours des prochaines années : ce sont plus de 175 000 € qui devraient être soustraits de la dotation globale de fonctionnement cumulée à verser entre 2015 et 2017. Enfin, la pression sur l'augmentation des charges est importante : TAP, mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité, etc.

Si l'on veut éviter un désinvestissement, trois leviers sont possibles.

Le premier est d'accroître les ressources propres par l'amélioration des bases fiscales – notamment en attirant de nouveaux résidents – ou par une augmentation des produits.

Le second levier est de renforcer les économies sur les achats de biens et services : renégociation de contrats plus favorables, recours à des sites d'achats groupés et/ou commandes groupées avec les communes voisines.

On peut enfin optimiser l'utilisation des ressources humaines en trouvant différentes formes d'économie sur la masse salariale (recours aux emplois aidés, non remplacement ou remplacement partiel des départs en retraite,...).

Un quatrième levier serait de développer les mutualisations entre communes, voire de créer une commune nouvelle. Les élus d'Évrans, de Saint-Judoce et de Saint-André-des-Eaux commencent à étudier le sujet. Si l'option de création d'une commune nouvelle était retenue avant le 1er janvier 2016, celle-ci aurait un effet financier important : annulation des contributions au redressement des finances publiques des trois communes et garantie minimale pour les années 2016 à 2018 d'un niveau de dotation maintenu au niveau de 2015; bonus de 5% complémentaire; effet financier lié à l'accroissement de la population.

■ LE 11 NOVEMBRE ET L'ÉMOUVANTE EXPOSITION DE MME GESLIN

Pour commémorer les 100 ans du début de la 1ère Guerre Mondiale et l'Armistice de 1918, nous avons souhaité réunir les élèves des écoles évrannaises lors de la cérémonie du 11 novembre. En synergie avec les municipalités de Saint Judoce, des Champs Géaux et de Saint-André-des Eaux, et grâce au travail important du corps enseignant des écoles St Anne et Jules Verne, cette commémoration a été une réussite. Les élèves de CM1 et de CM2 se sont d'abord rendus à la cérémonie de Saint Judoce puis à celle d'Évran. Les noms des patriotes morts pour la France ont été lus par les élèves dans les 2 communes. A Évran, Mme Tessa Maden a lu un poème en anglais (« ode of remembrance », Laurence Binyon 1869-1943) puis Mr Shone, ancien combattant, a reçu la médaille de reconnaissance de la nation remise par l'association des anciens combattants.



La fin de la cérémonie était marquée par l'inauguration de la très belle exposition sur la 1ère guerre mondiale de Mme Geslin avec le concours du Cercle Culturel Rance-Linon. Cette exposition s'est déroulée tout le long du mois de novembre et a accueilli de nombreuses personnes (scolaires et non scolaires).

■ SORTIE SUR LE LINON : LES ÉLUS MOUILLENT LA CHEMISE

A l'initiative de la commission Sport Loisirs et Culture et avec le concours de Mr David Brial de l'OSLPE, plusieurs élus de St Judoce et d'Évran, se sont rendus sur le Linon en kayak afin de constater l'état de navigabilité et l'entretien des berges. Cette sortie a permis de :

1. Constater à quel point le Linon reste un cours d'eau très bucolique et malheureusement inexploité.
2. Lister les différents points noirs pour désencombrer le Linon des nombreux arbres tombés.

Cette expérience sera renouvelée fin mai ou début juin suivant la météo afin de permettre une navigation satisfaisante pour la saison d'été.



■ RÉUNION ASSOCIATIONS : S'ACCORDER SUR LE PLANNING ET L'OCCUPATION DES SALLES

Afin de nous permettre d'établir le planning d'occupation de la salle Jean Beaumanoir, la commission Sport Loisirs et Culture a réuni les associations évrannaises au début du mois de décembre. Plus d'une vingtaine d'associations ont répondu à notre appel. Après avoir établi ce calendrier pour l'année 2015, nous avons pu présenter aux associations les plannings d'utilisation des autres salles communales ainsi que les conditions d'attribution des subventions. Ce nouveau document, qui permet d'assurer la totale transparence sur l'attribution des subventions, a été envoyé, début février, à tout le tissu associatif évrannais.

■ TÉLÉTHON 2014 : UNE BELLE MOBILISATION

Grace à la mobilisation d'un grand nombre de bénévoles, le Téléthon 2014 a été une réussite. Si le montant récolté (un peu plus de 3 800 €) reste dans la moyenne, c'est la synergie et le déploiement sur toutes les communes du canton qui a été remarqué. En effet, cette année, les activités ont été diversifiées et se sont déroulées tout le long du week-end. Il reste, néanmoins, plusieurs points à améliorer. Si les bénévoles sont nombreux, ils viennent souvent des mêmes associations. Nous souhaiterions que toutes les associations évrannaises participent, dans la mesure de leurs possibilités, à cette manifestation. De même, l'idée de réaliser une action importante (un repas par exemple) a été évoquée avec l'Office des Sports et Loisirs du Pays d'Évran (OSLPE). Mais cela demande une organisation différente et plus de bénévoles. L'idée est lancée et si la mobilisation se renforce, elle pourra voir le jour en 2015.

Contact OSLPE : email oslpe@orange.fr ou Tél. 02 96 82 24 74 (salle des sports) / 02 96 27 45 52 (centre nautique)



■ PROJECTION SUR L'AVENIR DE NOTRE TISSU ASSOCIATIF

Notre réflexion à long terme, pour pérenniser l'offre associative se termine. Les bilans ont fait ressortir plusieurs points :

1. Côté infrastructures, la commune reste relativement bien dotée. Les salles associatives sont utilisées régulièrement même s'il reste beaucoup de créneaux disponibles. La salle des sports, par contre, affiche complet (sauf le week-end).
2. Une partie des adolescents nous relaye une demande légitime de terrain multisports.

L'étude et le développement de ces projets seront notre priorité pendant les mois à venir.

■ LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

- Le mois d'avril sera marqué par l'un des événements majeurs évrannais : les **Foulées Évrannaises le vendredi 17 avril** : 18h30 pour la course de 5 km et 19h30 pour la course 10 km mesurée.

Cette édition sera consacrée cette année à une petite fille de 4 ans Jehanne. Notre volonté reste de créer une synergie sportive, culturelle et événementielle autour de cette course caritative.

- **Le Relais des Villages** aura lieu **le vendredi 8 mai** et sera organisé par Saint Judoce, cette année en association avec le foyer de vie de Beaumanoir pour Évran.

Les mois d'été seront également chargés côté animations.
Au programme :

- **La Fête de la Musique** qui sera reconduite, **le vendredi 19 juin**, dans les mêmes conditions que l'an dernier (autour de l'église). Les musiciens intéressés pour se produire peuvent contacter la Mairie...
- **Le 14 juillet**, avec un changement dans l'animation musicale
- **Un Dimanche au Canal le dimanche 9 août.**
- Nous concluons l'été avec l'événement de la rentrée, **le forum des associations** qui aura lieu **le mercredi 9 septembre.**

Travaux & urbanisme

■ ENTRÉE NORD (CÔTES DES RONCES)

Pour faire suite aux essais de 2013 et 2014 qui ont été réalisés dans la côte des ronces afin de réduire la vitesse en entrée et sortie de notre agglomération, il a été décidé, en conseil municipal du 31 Janvier 2015, de confier la maîtrise d'œuvre de ce projet au même prestataire qui réalise le rond-point de l'entrée sud de la commune. Au mois de Février 2015, INFRACONCEPT nous a proposé un avant-projet qui prend en compte la sécurisation des véhicules mais aussi celle des piétons et des cyclistes. De plus, il contribue à l'embellissement de l'entrée de la commune. Le système de chicanes mis en place au cours de l'été 2014 n'a pas été retenu pour la réalisation de ce nouveau projet, d'un montant d'environ 150 000 Euros, 100 000€ HT (+ 50 000€ de voirie pris en charge par le Conseil Général).

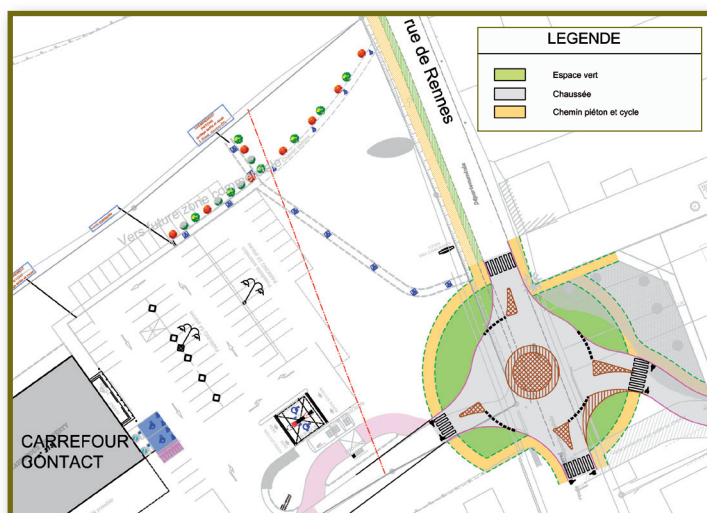
■ LOTISSEMENT DE LA CORDERIE

Le lotissement de la Corderie se termine. Les derniers travaux d'aménagement ont été réalisés à la fin de l'année 2014. Il y a donc 5 lots à vendre auprès de l'étude notariale de Maître Pansart depuis Janvier 2015. Ces lots vont de 499 m² à 779 m². Lors du Conseil Municipal du 17 décembre 2014, les tarifs ont été fixés à 58 € le m². Une fois vendus et le gros œuvre des futures maisons terminé, la voirie définitive et l'éclairage seront réalisés.

■ ENTRÉE SUD

Au mois de Décembre 2014, nous avons reçu trois maîtres d'œuvre afin qu'ils nous établissent un devis pour la réalisation

d'un rond-point franchissable. C'est la société INFRACONCEPT de Cesson Sévigné qui a été retenue.



Actuellement, un avant-projet du rond-point desservant le futur Carrefour et la zone tertiaire a été présenté et retenu par la commission « travaux et urbanisme ».

Le conseil municipal du 31 Janvier 2015 a donné l'autorisation au maire de lancer la consultation des entreprises pour les appels d'offres. L'ouverture du magasin CARREFOUR étant prévu pour début septembre, les travaux de ce rond-point devraient commencer aux alentours de mi-juin pour se finir fin juillet pour un montant d'environ 134 000 euros HT.

■ LA SERRE

En février 2015, les services techniques ont mis en place une serre de 120 m² dans le jardin jouxtant l'école. Celle-ci servira non seulement pour les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) mais également de jardin botanique pour le fleurissement de la commune. Des dons de fleurs ou de plants par les habitants de la commune pourront alors se développer et être stockés à l'intérieur de cette serre. Cela permettra de faire des économies sur l'achat des plans et des fleurs. Coût d'achat (serre + tables pour poser les pots adaptés aux enfants) : 3 766 € TTC.



locataire, une visite des locaux est organisée entre le responsable des services techniques et l' élu référent afin d'évaluer les travaux à faire et le coût de ceux-ci.

Pour l'instant l'intégralité des travaux a été réalisée par nos services techniques qui nous montrent tout leur savoir-faire et leur compétence dans l'exécution de ces travaux. Actuellement c'est l'appartement au-dessus de l'ancienne perception qui est en cours de rénovation. Ce sont principalement des travaux d'isolation et de remise à neuf qui sont réalisés.

■ ETUDE DE DENSIFICATION « HAUTE RIVE »

Suite aux réflexions conduites fin 2014 et début 2015 par les membres de la commission Travaux & Urbanisme, le Conseil Municipal a voté le 31 janvier 2015 l'annulation des délibérations prises par l'ancienne municipalité à savoir celle du 17 Mai 2011 qui définissait le périmètre d'étude de densification et celle du 28 Janvier 2014 qui approuvait le schéma d'aménagement de résidences et prévoyait leur inscription ultérieure au futur Plan Local d'Urbanisme.

■ RÉNOVATION DU PARC IMMOBILIER DE LA COMMUNE

Depuis notre arrivée en mars 2014, nous avons entrepris la rénovation du parc immobilier de la commune. A chaque sortie de

Dinan Communauté

Les élus évrannais représentent la commune en faisant partie des différentes commissions / groupes de travail mis en place au sein de Dinan Communauté.

Nous avons souhaité vous informer des actions menées et des projets en cours et à venir.

■ DINAN COMMUNAUTE - « CULTURE »

Manon Riquier est l'élue évrannaise siégeant à cette commission.

Le 29 janvier 2015, Évrans a accueilli la commission culture de Dinan Communauté. La réunion s'est déroulée dans la salle des fêtes afin de présenter l'équipement aux élus des communes ainsi qu'aux techniciens du Kiosque (conservatoire à rayonnement intercommunal); du Labo, (espace musiques actuelles et de la saison culturelle).

Le travail opéré au sein de cette commission a consisté à rédiger le projet culturel de territoire. L'objectif général consiste à travailler sur le principe de la complémentarité afin d'éviter la mise en concurrence de l'offre culturelle. Ensuite, la réflexion se décline en trois parties : favoriser l'accompagnement des jeunes tout au long de leur parcours culturel; la communication des événements culturels; et le soutien aux événements associatifs. La commission est consultée sur les budgets de la saison culturelle, du Kiosque, du Labo et les subventions accordées aux associations organisatrices d'événements culturels.

Par ailleurs, c'est dans le cadre de cette commission que s'est concrétisée la proposition de bénéficier de l'intervention d'un enseignant du Kiosque, conservatoire de musique intercommunal, pour les TAP de l'école Jules Verne. Tous les CP

inscrits aux activités périscolaires participent à cet atelier durant la moitié de l'année scolaire pour chacun des deux groupes.

■ DINAN COMMUNAUTE - « PETITE ENFANCE »

Béatrice Bardoult Le Diouron est l'élue évrannaise qui préside ce groupe de travail.

Dinan Communauté gère 6 structures d'accueil du jeune enfant dont une dans le cadre d'une délégation de service public. Les multi accueils et les jardins d'enfants accueillent les enfants de 2 mois à 4 ans. Les Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM) ont un rôle d'information sur les modes de gardes et animent des espaces jeux à destination des parents et/ou des assistantes maternelles et des enfants.

Entre juin et décembre, le groupe de travail a élaboré un diagnostic de territoire sur l'accueil des jeunes enfants et les actions menées en faveur des familles. Nous observons de nouvelles pratiques des parents dans la manière de recourir à un mode de garde pour leurs jeunes enfants que ce soit au domicile d'une assistante maternelle ou en multi accueil. Ce qui a débouché sur une réunion à destination de toutes les assistantes maternelles de l'intercommunalité (une première).

Nous réfléchissons aux orientations possibles des structures pour répondre aux besoins repérés sur notre territoire et pour lesquels les parents peinent à trouver une solution d'accueil pour leurs jeunes enfants.

Le prochain chantier concernera la compétence ASLH (accueil de loisirs sans hébergement) à la Maison de l'Enfance au Quiou, puisque dans le cadre de la fusion du territoire de l'ex CCPE et de la CODI, le conseil communautaire devra se positionner sur cette compétence d'ici la fin d'année 2015.

■ DINAN COMMUNAUTE - « TOURISME »

Patrice Gautier est l' élu Évrannais siégeant à cette commission avec le soutien de Jacqueline Planchot, élu référent sur le tourisme à Évrans.

Le travail de cette commission d'élus en lien étroit avec l'Office du Tourisme de Dinan Vallée de la Rance et avec le Pays Touristique de Dinan consiste tout d'abord à élaborer une stratégie de développement touristique pour le territoire. Un prestataire appuiera ce travail en 2015 et le résultat sera présenté fin 2015. Les autres actions prévues en 2015 incluent :

- La révision des tarifs de la taxe de séjour (en conformité avec la nouvelle réglementation nationale).
- L'organisation d'une campagne d'affichage.
- L'amélioration des services de base le long du canal.
- La production et diffusion des guides.
- La préparation du projet de territoire.

Le tourisme reste une opportunité forte pour le développement de notre territoire. Le conseil régional de Bretagne et le Comité régional du tourisme l'ont bien compris en découpant la Bretagne en 10 destinations principales. Dinan, Vallée de la Rance a la chance de se trouver dans la destination « Saint Malo – Baie du Mont Saint Michel » qui est l'une des destinations les plus fréquentées de Bretagne.

■ DINAN COMMUNAUTE - « FINANCES »

Christian Bonifas est l' élu évrannais siégeant à cette commission. Il a participé aux trois réunions de la Commission Finances de la DINAN COMMUNAUTÉ qui se sont tenues depuis les élections de mars 2014, respectivement les 19 juin 2014, 11 décembre 2014 et 9 février 2015. Les thèmes principaux suivants ont été abordés.

Situation financière de Dinan Communauté (19/06/14)

Dinan Communauté a jusqu'à présent des finances saines. Le budget de fonctionnement voté en 2014 (33,8 millions €) est financé aux deux tiers par les impôts et taxes (47%), les dotations et participations (20%) et bénéficie, en outre, d'un excédent accumulé important sur les exercices antérieurs (20%). L'épargne dégagée (8,3 millions €) lui permet de soutenir un volume soutenu de dépenses d'équipement. DICO n'a pas eu recours à l'emprunt depuis dix ans mais la fusion intervenue au 1er janvier 2014 a conduit à une remontée brutale de son endettement du fait de l'absorption de l'importante dette contractée par l'ex-CCPE.

Répartition du FPIC (19/06/14) : Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), mis en place en 2012, consiste à prélever une partie des ressources des intercommunalités et communes les plus riches pour la reverser aux moins favorisées. La commission a proposé une affectation des ressources du FPIC pour 2014 (813 561 €) très favorable aux communes qui ont ainsi reçu 84% des fonds (683 561 €) dont 34 046 € pour la commune d'Évrans.

Budgets Eau et assainissement / SPANC (11/12/14) : Les tarifs 2015 pour l'eau et l'assainissement ainsi que le montant des redevances pour le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) ont été approuvés. Les tarifs de l'assainissement sont disponibles sur le lien : <http://www.dinancommunaute.fr/documents-en-telechargement-p326.php>

Prospective financière 2014-2019 (09/02/15) : L'étude prospective insiste sur les contraintes nouvelles qui s'imposent à Dinan Communauté : réduction substantielle des dotations de l'État sur la période 2015-2017; pression pour accroître le champ de ses compétences (transport par exemple) sans pour autant bénéficier de contreparties financières; incertitudes sur l'avenir amplifiées encore par les nouveaux schémas de coopération intercommunale imposés par la toute nouvelle réforme territoriale.

Schéma de mutualisation (09/02/2015) : Comme les autres communautés de communes, la DICO doit présenter d'ici fin 2015 un schéma de mutualisation qui proposera différentes voies de mise en commun de moyens entre l'intercommunalité et les communes membres ou encore entre les communes membres elles-mêmes. L'objectif recherché est d'améliorer l'efficacité des services publics tout en essayant de réduire leurs coûts. Les conclusions de l'étude confiée à KPMG sont attendues en septembre prochain. Dans ce cadre, l'adjoint aux finances d'Évrans a développé l'intérêt de la démarche complémentaire engagée par les élus des trois communes d'Évrans, de Saint-Judoce et de Saint-André à propos de la mutualisation de leurs services et de la création possible d'une commune nouvelle.

■ DINAN COMMUNAUTE « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE »

Julie Dupuis est l' élue évrannaise siégeant à cette commission.

La Commission Développement économique se réunit en moyenne une fois par mois.

Lors de ses réunions il est discuté des sujets suivants :

- Etude et validation des demandes d'accession de parcelle dans les différentes Zones d'activités du territoire
- Etude et validation d'acquisition de nouvelles parcelles en vue d'agrandir ou de créer de nouvelles zones
- Etude et validation des demandes d'adhésions au label MADE IN DINAN
- Préparation du projet de territoire : des groupes de travail se sont mis en place avec pour but de promouvoir notre territoire.

D'autre part, l'élue Julie Dupuis fait également partie du groupe de travail « communication » à Dinan Communauté.

BIBLIOTHÈQUE

■ ARRIVÉE DE LA NOUVELLE RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Delphine DAVID est la nouvelle responsable de la Bibliothèque municipale depuis le 3 novembre 2014 (avec un contrat de 17h30 par semaine). Elle organise aussi les ateliers liés aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP) à la bibliothèque le mardi et le vendredi après-midi, ainsi que les accueils de classe.

L'équipe de 8 bénévoles est très organisée et active : tenue des permanences, participation aux TAP, entretien des livres, tri des livres sortis du stock pour le Goûter de Noël et le Marché de Noël, organisation du Goûter de Noël, tenue du stand au Marché de Noël, choix dans les achats de livres.

Si vous êtes intéressés pour participer à la vie de la Bibliothèque, rapprochez-vous de Delphine David.

■ LE GOÛTER DE NOËL



Le 17 décembre 2014, la Compagnie « Lire et Délire » est intervenue à l'occasion du **Goûter de Noël** de la Bibliothèque sur le thème des Ogres. Une cinquantaine d'enfants s'est retrouvée autour de deux spectacles : un pour les

3-6 ans et un autre pour les 7-10 ans. Un goûter a ensuite été offert aux enfants et aux parents. Chaque enfant est reparti avec un livre offert par la Bibliothèque (livres issus du désherbage effectué cet été).

■ LES NOUVEAUTÉS

N'hésitez pas à venir découvrir : romans adultes (rentrée littéraire), romans enfants/ado, livres jeunesse et BD. Nous vous rappelons que la Bibliothèque est en accès libre aux heures d'ouverture ; venez lire tranquillement le Petit Bleu ou les diverses revues disponibles (Que Choisir, Family, Ça m'intéresse, Mon Jardin Ma Maison et Femme Actuelle)

En avril, **2 ordinateurs** vont être installés à la Bibliothèque ; ils seront en libre-service avec un accès internet gratuit.

Depuis le mois de décembre, les **classes** de l'École Jules Verne et de l'École Sainte Anne sont à nouveau accueillies à la Bibliothèque en accueil libre ou en accueil animé par Delphine David.

■ CHAQUE MOIS, RENDEZ-VOUS POUR LE CAFÉ COUPS DE CŒUR !

Venez discuter, partager et échanger vos lectures autour d'un café ou d'un thé. Chaque dernier vendredi du mois à 18h, des passionnés de lectures viennent échanger leurs coups de cœur et critiques ! Soyez les bienvenus !

■ ROUTE DU LIVRE 2015 LES SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 MARS AUTOUR DU VOYAGE

Cette animation consacrée au livre dans tous ses états implique plusieurs communes du sud de Dinan : Saint Carné, Calorguen, Trévron, le Hinglé, Saint Juvat, Plélan le Petit et Évran.

Rencontre

Le Samedi 14 mars à 15h, la Bibliothèque d'Évran a accueilli François Lepage, photographe, qui a participé à une BD-reportage « La lune est blanche », avec son frère Emmanuel Lepage, sur leur voyage en Antarctique. L'occasion pour les Évranais de découvrir cette extraordinaire Terre du Bout du Monde et surtout ceux qui y travaillent. Grand succès pour ce récit captivant qui mêle voyage et anecdotes. Encore merci aux bénévoles et au photographe !



Tarifs annuels : enfant : 3 € / adulte : 6 €

Nouveaux horaires : Mardi de 16h30 à 18h30 / Mercredi de 14h à 18h / Vendredi de 16h30 à 18h30 / Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

Nombre d'emprunts : 4 ouvrages pour 3 semaines / 1 Cd pour 1 semaine / 1 DVD pour 1 semaine

Tél. 02.96.27.53.33 Mail : bibliotheque-d-evran@wanadoo.fr

RESTAURATION SCOLAIRE

Le groupe de travail s'est réuni le 8 janvier 2015. Le but étant d'améliorer la qualité des repas et notamment la traçabilité des viandes.

Resteco nous rappelle que le lait provient de Plouer et qu'une partie du cochon est produit localement par la Ferme de la Moinerie (rôti, saucisse et sauté de porc). Les seules obligations réglementaires de traçabilité ne concernent que la viande de bœuf.

Nous apprenons que le steak haché n'est pas Viande Bovine Française (VBF) mais provient de l'Union Européenne... Seul le bœuf frais est VBF. Concernant la volaille la situation est plus floue... A l'exception du poulet entier qui est dans la « majorité des cas » d'origine française, les pièces (blanc, cuisse ou pilon de cuisse) ne présentent aucune garantie quant

à l'origine, si ce n'est qu'elles sont apparemment « travaillées » dans un atelier français dans la dernière étape de la filière d'approvisionnement.

Nous demandons donc au prestataire que tout le bœuf soit VBF, que nous ayons des précisions sur le reste du porc...

Quant à la volaille, la demande des élus et de la profession étant forte sur une relocalisation, nous exigeons une traçabilité précise sur l'origine en amont de la découpe. De façon générale, nous souhaiterions **avoir le nom des fournisseurs de viande et de produits carnés référencés par RESTECO.**

Concernant le repas biologique mensuel, nous avons déjà

exprimé le souhait d'arrêter cette pratique déstructurante pour le développement de filières biologiques locales d'approvisionnement. Resteco a pris acte et, en contrepartie, s'engage à ne **fournir que des fruits biologiques toute l'année** (sauf agrumes et bananes) ou locaux moyennant un droit de regard de la commission quant

à l'identité du fournisseur. L'idée d'introduire un ou des légumes biologiques toute l'année a aussi été avancée. Nous avons rappelé au prestataire qu'une plateforme locale d'approvisionnement est en cours de constitution sur le pays de Dinan.

CHEMINS COMMUNAUX

Après une première rencontre en novembre dernier, destinée à sensibiliser et cadrer l'action du groupe de travail autour du bocage et des chemins, élus et citoyens se sont retrouvés, samedi 17 janvier, sur le terrain pour faire un inventaire des travaux de réhabilitation des chemins communaux. A l'issue de cet après-midi ensoleillé, le programme de travail pour 2015 a été arrêté : 400 mètres reliant les villages de la Planche et du Petit Mottay ont été proposés aux bénévoles. Les élus en ont profité pour rappeler que cette démarche est au cœur de l'action municipale et que de cette action peuvent découler

trois bénéfices :

1. Environnemental : le maillage bocager constitue une barrière anti-érosive et amène des externalités positives sur le territoire et pour la collectivité.
2. Loisir voire touristique : développement de liaisons douces pour la pratique de la marche, de l'équitation, du VTT.
3. Culturel avec, pourquoi pas, de l'événementiel sous forme de randonnées chantées ou contées.

C'est dire l'importance de cette initiative pour la commune.

ESPACES VERTS ET FLEURISSEMENT

Le groupe de travail «espaces verts et fleurissement», Michel Lefeuvre et Alexandra Robert (du service technique) ont participé à deux rencontres techniques organisées par le Pays Touristique de Dinan qui ont eu lieu :

- la première à LEHON sur l'emploi des plantes pérennes médicinales, médicinales et comestibles dans les massifs
- la deuxième à SEVIGNAC sur le thème de la gestion différenciée des espaces communaux (zones enherbées, bord de route, cimetière).

Le groupe de travail s'est réuni le 2 décembre 2014 et a analysé les conclusions de la commission départementale d'embellissement qui a décidé de présenter la commune en 2017 pour le LABEL 1 FLEUR pour lui donner du temps à la réalisation des améliorations nécessaires et lui accorder toutes ses chances.

Les principaux aménagements concernent les points suivants :

- réduire le fleurissement hors sol (plantations pleine terre possible à l'église) et limiter le nombre de plantes annuelles au profil des vivaces;
- travailler sur la composition des jardinières en harmonisant les couleurs;
- réfléchir à des aménagements en pied de mur comme accompagnement végétal;
- mise en place de paillage plutôt que des bâches;
- veiller à la taille et à la gestion des arbres.



ACTIONS MENEES EN 2014

Un état des lieux a été fait pour fixer les priorités. Au printemps, des bacs ont été remplis avec des plantes vivaces et annuelles. En décembre, 5 pieds d'arbre et 2 plates-bandes ont été plantés et ont embelli la rue de l'Hôpital. Grâce aux 400 plants fournis gratuitement, tous les bacs sur l'axe principal Dinan-Bécherel, après enlèvement des annuelles, ont été complétés par des plantes pérennes. Au port, le bateau a été repensé et replanté.

NOS PROJETS POUR 2015

- finir l'embellissement de la rue de l'Hôpital;
- améliorer l'existant sur l'axe principal et créer des entrées (route du Quiou, Tréverien, St André les Eaux) en embellissant avec des vivaces;
- végétaliser les bas des murs du cimetière avec des fleurs champêtres et des vivaces pour éviter de passer le roto fil et respecter notre engagement pour aller vers le ZERO PHYTO; il faut développer la biodiversité en milieu urbain par le biais de nouveaux concepts et ENTRETENIR AU NATUREL;
- créer des parterres à l'église et gérer les arbres autour de l'édifice. Une aide technique nous a été apportée en mars par le Conseil Général et le Pays touristique de Dinan ainsi que l'association Cœur Emeraude;
- travailler la composition des jardinières en harmonisant les couleurs;
- installer une serre communale qui servira à la fois aux TAP, au service technique et au groupe de travail «Fleurissement».

Nous envisageons, pour mettre en valeur le patrimoine d'Évran, le nettoyage et le fleurissement des croix (ce sera possible si le groupe de bénévoles est suffisant). Participez également à cette action en donnant des boutures de plantes vivaces et en fleurissant vous-même la rue (bas de mur et jardinières).



Vendredi 18 avril - Foulées évrannaises



Vendredi 20 juin - Fête de la musique



Dimanche 10 août - Dimanche au canal

Informations 2014

■ NAISSANCES

- 2 février à DINAN Maël GUINAN La Planche
- 25 février à DINAN Kalie MAUGER La Roseaie
- 28 mai à SAINT-MALO (35) Aline LEMETAYER Les Droueries
- 4 juin à SAINT-GREGOIRE (35) Thaïs HOUEL Le Breil Gimbert
- 7 juillet à RENNES (35) Timéo JEHANNO 4, rue des Cordiers
- 26 novembre à SAINT-GREGOIRE (35) Ambre LAILLE 12, Résidence des Chênes
- 15 décembre à DINAN Adèle BIGOT GASREL Grasbuisson
- 22 décembre à DINAN Hugo DOMISE 8, rue de l'Hôpital
- 22 décembre à SAINT-GREGOIRE (35) Lilas JACTEL Ecluse de la Roche

■ MARIAGES

- 3 mai - Laszlo MOLNAR, Évrans & Laurence THUAL, Évrans
- 14 juin - Saïf HAMMAMI, Évrans & Carole TASSIN, Évrans
- 4 octobre - Christophe GIRARD, Évrans & Christelle LEMAIRE, Évrans

■ ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

- 18 octobre 2014, Noces de diamant (60 ans) : Henri et Léa GERNIGON.
- 18 octobre 2014 Noces d'or (50 ans) : Marcel et Michèle GUILMET.

■ DÉCÈS

- 7 février à DINAN Geneviève DELAMOTTE née LUEC - EHPAD, Foyer Résidence
- 7 février à DINAN Bernadette BRANDILY née VILLALON - EHPAD, Foyer Résidence
- 8 mars à Évrans Marie-Thérèse NOGUES née GUILLOT - EHPAD, Foyer Résidence
- 8 mars à Évrans Maria DELEPINE née QUINTIN - EHPAD, Foyer Résidence
- 11 mars à Évrans Marie PAULET née BAGAS - EHPAD, Foyer Résidence
- 2 avril à Évrans Marie FLEURY née GRISSAULT - EHPAD, Foyer Résidence
- 17 avril à Évrans Yvonne SUAS née BUREL - 11, rue du Pont Perrin
- 11 mai à DINAN Baptistine MASSOT née LEVEQUE - EHPAD, Foyer Résidence
- 25 mai à Évrans Georges LUCAS - La Basse Touche
- 21 juin à Évrans André BAZY - EHPAD, Foyer Résidence
- 24 juin à Évrans Henri SUAS - 21, rue Les Chamblais
- 26 juin à Évrans Denise BELLIER née LEFEUVRE - EHPAD, Foyer Résidence
- 6 juillet à Évrans Jean RIBAUT - La Ville Thual
- 21 juillet à DINAN Alain JASIAK - 21, Bétineuc

- 1^{er} septembre à DINAN Yvonne COLOMBEL née DENOT - EHPAD, Foyer Résidence
- 29 septembre à Évrans Marie BOURLET née BRANDILY - 9, Impasse des Lauriers
- 12 octobre à Évrans Yvonne GARNIER née ANDRE - EHPAD, Foyer Résidence
- 24 octobre à RENNES (35) Sylvie PANSART - 4, rue du Souvenir
- 7 novembre à DINAN Daniel SAGNIER - 23, rue de l'Hôpital
- 10 novembre à Évrans Raymond BUAN - EHPAD, Foyer Résidence
- 19 novembre à Évrans Odette DELSAUT née GUILLARD - EHPAD, Foyer Résidence
- 20 novembre à Évrans Jacky BRANDILY - 21, rue de La Rance
- 22 novembre à DINAN Yvonne SUAS née ROGER - EHPAD, Foyer Résidence
- 27 novembre à Évrans Lynn CASSELL née SALISBURY - Le Bas Fougeray
- 9 décembre à DINAN Marie MARTIN née RAMARD - EHPAD, Foyer Résidence
- 12 décembre à SAINT-MALO (35) Maryvonne THOMAS née MARTIN - 1, rue de La Rance
- 12 décembre à LA CHAPELLE CHAUSSEE (35) Joévin MALLET

■ PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRÉS EN 2014

- GUENERON Brigitte — 3 maisons — rue Les Petits champs — chemin de la Landelle
- SARL POTDEVIN (POTDEVIN Samuel) — auvent au 22, rue Jean de Beaumanoir
- COCAULT Jean-Claude — garage au lieu- dit « La Haute rivière »
- SCI AMT de CALORGUEN — hangar à usage professionnel — parc d'activités
- SAGNIEZ Nicolas — aménagement d'un bâtiment en habitation au lieu- dit « La Folie »
- FROTIN François — extension maison au lieu- dit « Le Bas Breil »
- COOPERATIVE DE BROONS — local de pesées — parc d'activités
- LE TELLIER Patrick — garage au 31, rue de l'Hôpital
- GAEC DU DOMAINE (LEFEUVRE Daniel) — extension stabulation au lieu- dit « Le Domaine Gembert »
- VILLALON Véronique — garage au lieu- dit « Le Clos Neuf »
- ABRAHAM Jean-Yves — maison au lieu- dit « Saint René »
- BERTRAND Romain et ROUAULT Nathalie — extension maison au lieu- dit « Grasbuisson »
- GRANT-PARKES Fabienne — extension maison au lieu- dit « Les Mottes »
- SENECHAL David — maison au lieu- dit « Les Vieilles Navières »
- SAS CARREFOUR PROXIMITE — magasin - Rue de l'Hôpital
- SAS CARREFOUR PROXIMITE — station- service Rue de l'Hôpital



Samedi 6 et dimanche 7 décembre - Téléthon



Mercredi 17 décembre - Gouter bibliothèque à Noël



Vendredi 20 décembre - Marché de Noël

La parole à l'opposition

Note : les communes de moins de 3 500 habitants n'ont pas d'obligation légale à laisser un espace d'expression dans les supports diffusés auprès de la population. Néanmoins dans un souci de transparence, la majorité considère qu'il est bon de respecter la démocratie en laissant les élus de l'opposition s'exprimer librement.

En ce début d'année, bien avancée toutefois, l'équipe d'opposition vous souhaite pour l'année 2015, joie, santé, bonheur pour vous-même et toute votre famille.

Celle-ci pourtant a bien mal commencée, avec les horribles attentats que nous venons de vivre. Ceux-ci nous rappellent que la démocratie et la liberté d'expression sont un bien rare et toujours fragile qu'il s'agit de défendre avec la plus grande énergie.

La marche du dimanche 11 janvier 2015 restera sûrement gravée dans nos cœurs et dans les livres d'histoire comme une journée de paix, de tolérance, de dignité et de rejet de toute forme de violence. Une journée où l'on a vu le rassemblement d'un peuple debout et uni derrière son drapeau, sa liberté et les valeurs de la république auxquelles nous sommes tous si fortement attachés.

Cette année 2015 sera aussi une année importante pour notre collectivité car de nombreux dossiers importants vont devoir être réglés.

L'arrivée du supermarché Carrefour que l'on attendait depuis de nombreuses années va enfin se réaliser (c'est un dossier sur laquelle notre équipe a travaillé depuis longtemps car nous y étions favorable), même si certains ont découvert il y a peu de temps l'intérêt d'une telle implantation...

Il faut aussi penser aux commerçants de la galerie marchande, pour qui l'avenir est soucieux, nous souhaitons que l'on puisse trouver des solutions pertinentes et raisonnables pour que ceux-ci puissent continuer leur activité dans les meilleures conditions possibles. C'est important pour eux et pour notre bourg, nous

nous y emploierons.

La restructuration du site de l'ancien magasin 8 à 8 est un enjeu majeur pour l'avenir. Il ne faudra pas se tromper au moment de faire les choix, entre partenariat public et privé, la sortie de l'opération par l'établissement public foncier de Bretagne doit être anticipée et nous devons veiller à ne pas faire de doublon avec des équipements et des services que nous possédons déjà (bibliothèque, garderie etc...). Ceci nous entrainerait alors dans des dépenses inutiles.

Il ne faut pas non plus négliger nos hameaux et villages. Si l'on n'y prend garde, un manque d'entretien de nos routes entraîne rapidement leur détérioration et menace la sécurité en général de nos concitoyens.

Concernant notre arrivée à Dinan communauté, plusieurs dossiers réalisés en 2014 nous semblent avoir été traités avec trop de légèreté et sans grande conviction. L'abandon de tout projet de développement économique sur la zone d'activité pour les 5ha restant n'est pas sérieux, cette zone à vocation à accueillir des entreprises, ce qui doit être fait avec l'aide de la commission économique et la pépinière d'entreprise de Dinan Communauté. Un mot encore sur l'étude de densification du quartier de Haute rive qui a fait couler beaucoup d'encre. Cette étude a été faite très sérieusement, elle présente sous bien des aspects une anticipation de ce que sera notre prochain PLU Intercommunal, imposé par le SCOT du Pays de Dinan dans les années à venir, malheureusement par délibération du conseil municipal, celle-ci a été purement et simplement annulée, c'est une grave erreur, nous en paierons les conséquences dans peu de temps.

Venez nous retrouver sur notre site :
« oppositionevran.blogspot.com ».

Bonne rentrée à tous.

■ RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS.

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^e anniversaire et la fin du 3^e mois suivant. Une attestation vous sera remise. Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP, etc).
Rendez-vous à la Mairie.

■ AUTORISATIONS D'URBANISME

La loi ALUR annonce la fin de l'instruction des autorisations d'urbanisme par les services de l'État, au 1^{er} juillet 2015. Pour pallier ce retrait, les maires des 26 communes de Dinan Communauté ont décidé de créer un service à l'échelle de l'intercommunalité.

Le maire est compétent pour la signature des autorisations d'urbanisme (**permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme,...**), néanmoins ce sont bien les services de l'État (DDTM) qui aujourd'hui, instruisent, pour le compte des communes, les demandes déposées par les citoyens. Face au retrait de l'État, les communes, qui n'ont ni les compétences techniques en interne, ni les moyens financiers pour reprendre l'instruction, ont décidé de créer un service communautaire à compter de Janvier 2015.

Ce service est pris en charge intégralement par Dinan Communauté et ne bénéficiera d'aucune subvention. **Il restera gratuit pour les communes.**

Aucun changement pour le citoyen. Les mairies **sont et restent le lieu de renseignement et de dépôt des demandes d'autorisations.** Le service instruction de Dinan communauté arrive dans un second temps en lien direct avec les mairies.

Si un dossier complexe nécessite une rencontre entre le pétitionnaire et l'instructeur, ce sera suite à une demande de la commune. **Le maire reste décisionnaire et signe l'autorisation d'urbanisme.**

Vous trouverez sur le site internet de Dinan communauté, l'ensemble des formulaires CERFA nécessaires au dépôt d'un dossier.

<http://www.dinancommunaute.fr/>

■ ATTENTION ! CHIENS EN DIVAGATION ET DÉJECTIONS CANINES.

En raison de la divagation de plusieurs chiens et de la présence de déjections canines dans le bourg, un arrêté municipal a été pris le 15 juillet 2014 (arrêté n°44/2014).

Pour rappel, il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie publique, y compris dans les caniveaux, espaces verts, massifs de fleurs. Le fait de contrevenir aux dispositions de cet arrêté fera l'objet d'un procès-verbal de 2^eme classe d'un montant de 90€.

■ INFORMATIONS « DÉCHETS »

Les jours et heures d'ouverture des déchetteries de DINAN COMMUNAUTE sont les suivantes :

- **Déchetterie de QUEVERT** – les Landes Fleuries. Tous les jours sauf le mardi et le dimanche. Ouverture de 8h45 à 12h30 et de 14h à 17h45
- **Déchetterie de SAINT HELEN** – Conillé. Tous les jours sauf le mercredi, le jeudi et le dimanche. Ouverture 8h45-12h30 et 14h-17h45
- **Déchetterie de ÉVRAN** – ZA Évrans. Lundi : de 14h à 17h45, le mercredi : 8h45 à 12h30, le jeudi, vendredi et samedi : 8h45 à 12h30 et 14h à 17h45
- **Plateforme déchets verts – Plouasne**. Ouverture le mercredi et le samedi 14h-17h45

Les déchetteries et la plateforme déchets verts de Plouasne sont fermées le dimanche et les jours fériés.

La collectivité se réserve la possibilité de modifier les horaires en cas de conditions exceptionnelles (conditions météorologiques, travaux, ...).

Suite à une rencontre des élus avec Dinan Communauté, l'ouverture de la déchetterie le samedi après-midi à Évrans est de nouveau effective depuis le samedi 7 février 2015.

Pour rappel, les passages sont contingentés à 16 par foyer et par an. Dinan Communauté propose une réunion bilan, programmée courant mai-juin, afin de tirer les premières leçons de ce nouveau dispositif.

Il est toujours possible de demander un badge. Les formulaires sont à retirer à la Mairie.

■ DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

- | | |
|---------------------|----------------------|
| • jeudi 30/4 à 20h | • samedi 26/9 à 10h |
| • samedi 30/5 à 10h | • jeudi 29/10 à 20h |
| • jeudi 25/6 à 20h | • samedi 28/11 à 10h |
| • lundi 31/8 à 20h | • jeudi 17/12 à 20h |

Les délibérations sont disponibles sur le blog et sur le panneau d'affichage extérieur à la Mairie

■ PROCHAIN BULLETIN

Parution au 2^e semestre 2015 (courant novembre)

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, remarques, idées d'articles.

■ CONTACTER LA MAIRIE

Adresse :	12, rue de la Mairie - 22630 Évrans.
Téléphone :	02 96 27 40 33
Email :	commune.evrans@wanadoo.fr
Blog :	http://evran.typepad.fr/evraninfoblog
Page Facebook :	« Évrans commune de Bretagne »
Horaires :	Lundi au Vendredi : 9h-12h30 et 14h30-17h. Samedi : 10h-12h (hors vacances d'été)